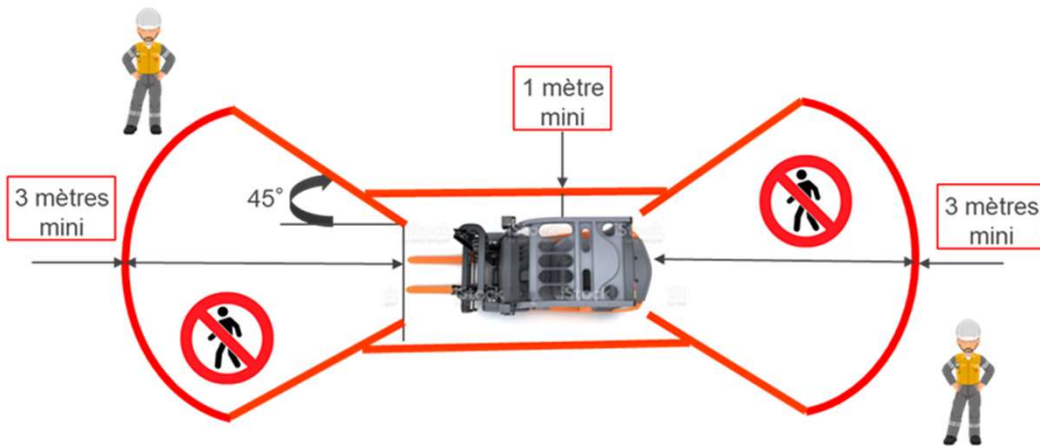




Minute sécurité

Les zones interdites aux piétons autour d'un chariot élévateur moteur allumé



Le Standard (RAPPEL)

Chariot moteur allumé, quelque soit le sens de la marche et même à l'arrêt, les zones interdites sont :

- Dans les cônes, avant et arrière, à moins de 3 mètres
- Sur les côtés, à moins d'1 mètre

Pour les piétons : je n'entre pas dans la zone interdite sans accord du chauffeur et sans arrêt du moteur

Pour les caristes : si quelqu'un entre ou souhaite entrer dans la zone interdite, je m'arrête, baisse les fourches, coupe le moteur et enclenche le frein de parking pour un chariot thermique



6

Je respecte toutes les règles de circulation

